

Aide à la personne

Risques professionnels

**Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 22b004_D

 **7 h**
31 mars

 **490 € HT**

ANIMATION
Ingénieur sécurité
DÉROULEMENT
➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
➤ Supports de cours inclus. ➤ Tests de positionnement. ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc. ➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation destinée à mieux connaître les risques des métiers de l'aide à la personne afin d'être en capacité de délivrer des conseils de prévention.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les risques professionnels spécifiques aux entreprises prestataires de services d'aide à la personne.
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien dans l'emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Caractéristiques et particularités de la population salariée.
- Spécificités du métier d'aide à domicile : travail isolé, le week-end, multiplicité des tâches, amplitudes horaires importantes, etc.
- Étude des principales tâches des aides à la personne : entretien ménager du domicile, réfection du lit, préparation du repas, aide à la toilette, à l'habillage et aux déplacements, accompagnement de la personne aidée, etc.
- Multiplicité des lieux de travail de l'aide à domicile (essentiellement le domicile des personnes aidées).
- Équipements et outils couramment utilisés : matériel de ménage, matériel de cuisine, fauteuil roulant, etc.
- Principaux produits employés.
- Public concerné : personnes âgées, malades, atteintes de handicaps, présentant des troubles de la personnalité, animaux de compagnie, famille/proches, etc.
- Identification des principaux risques professionnels au poste d'aide à la personne liés :
 - aux manutentions,
 - aux contraintes posturales,
 - aux ambiances physiques,
 - à l'emploi des produits chimiques,
 - à l'exposition aux agents biologiques,
 - à l'emploi des machines et outils,
 - aux contraintes organisationnelles et relationnelles.
- Réflexion sur les axes de prévention.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.